

Vendredi 11 juin 2010 . Page 7

PHOTOVOLTAÏQUE

INDISCRÉTION

AUGMENTATION DE CAPITAL ET NOUVEAU PARTENARIAT POUR EOSOL ENERGIES NOUVELLES

Implantée au Parc Laseris 1 au Barp, l'entreprise Eosol, spécialisée dans la conception, la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques, vient de franchir un nouveau cap en passant du statut de SARL à celui de SAS. Une augmentation de capital de 2 M€ a accompagné ce changement de structure. Du coup, François-Xavier Godfroy, auparavant directeur d'Eosol EN, devient le PDG. L'actionnariat, quant à lui, n'a pas bougé sachant que 65% des parts sont détenues par l'Espagnol Eosol.

Par ailleurs, l'entreprise vient de signer un partenariat financier avec Abraxa, un fonds d'investissements international spécialisé dans le développement des énergies solaires. Cette nouvelle collaboration permettra de disposer d'un levier d'investissement de 400 M€. *"Avec cet accord, nous pouvons raisonnablement envisager d'investir 100 M€ dans les trois prochaines années"*, précise François-Xavier Godfroy, qui s'apprête à inaugurer le 20 juin prochain sa seconde centrale à La Genetouze, en Charente-Maritimes, sur le territoire de la Communauté de communes de Haute Saintonge. 15 M€ ont été investis pour développer une puissance de 5 MWc. Dans le même secteur géographique, Eosol a également réalisé les ombrières solaires destinées à alimenter les véhicules électriques du circuit Beltoise de Haute Saintonge.

L'entreprise va démarrer au mois de septembre le chantier pour la création d'un champ photovoltaïque de 8 MWc à Villeneuve de Marsan.

Elle a déposé une vingtaine de demandes de permis de construire, ce qui représente un total de 130 MWc. De nouvelles pistes de développement sont à l'étude notamment au Maroc.